



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/AC.51/1997/L.4/Add.11
3 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA COORDINATION
Trente-septième session
9 juin-3 juillet 1997
Point 8 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT

Rapporteur : Mme Sharon BRENNEN-HAYLOCK (Bahamas)

Additif

QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME : PROJET DE BUDGET-PROGRAMME
POUR L'EXERCICE BIENNAL 1998-1999 [point 4 a)]

Chapitre 9. Information économique et sociale
et analyse des politiques

1. À sa 24e séance, tenue le 27 juin 1997, le Comité du programme et de la coordination a examiné le chapitre 9 (Information économique et sociale et analyse des politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999.

Examen de la question

2. Plusieurs délégations ont exprimé leur appui au programme et pris note de l'effet positif des travaux menés par le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques, en particulier dans les domaines statistique et démographique, ainsi que de la valeur de ses publications, notamment celles qui sont destinées aux pays en développement. D'autres délégations ont estimé que certaines activités du programme de travail du Département faisaient double emploi avec les activités d'autres organisations et bureaux, y compris au sein du système des Nations Unies, et ont déclaré que ce problème devrait être abordé à l'occasion de la restructuration en cours.

3. Certaines délégations étaient d'avis que le montant des ressources prévues n'était pas suffisant pour couvrir le programme de travail présenté dans le chapitre. Elles étaient également préoccupées par le nombre de postes que l'on se proposait de supprimer ou de laisser vacants ainsi que par les conséquences qui pourraient en découler pour la mise en oeuvre du programme de travail. Une délégation a déclaré que la restructuration en cours de l'Organisation des

Nations Unies ne justifiait pas une augmentation des ressources. Certaines délégations espéraient bien que la restructuration proposée des départements économiques ne nuirait pas à la qualité des travaux entrepris.

4. Une délégation a mis l'accent sur la nécessité d'élargir la portée du sous-programme relatif à la population. Une autre a proposé que l'on entreprenne des études de cas pour déterminer les effets positifs et négatifs des réformes fondées sur le mécanisme du marché.

5. Une délégation a proposé de modifier la première phrase du paragraphe 9.47 comme suit : "La mondialisation et la libéralisation ont pour principal effet d'obliger les gouvernements à mener désormais leur politique économique en tenant compte des changements survenant dans l'économie mondiale. Ces changements devraient être pris en considération par les gouvernements, compte tenu de leurs priorités nationales".

Conclusions et recommandations

6. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver le texte explicatif du chapitre 9 (Information économique et sociale et analyse des politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999, sous réserve d'un examen plus approfondi, comme indiqué au paragraphe 35 de l'introduction.
